



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Tout public.



DUREE

14 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration des gestes de premiers secours, mises en situation d'accidents simulés.
- Matériel : mannequins, défibrillateur, kit de simulations de blessures, trousse de secours, brassard, plan d'intervention SST.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : formateur SST certifié par l'INRS.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- Epreuves certificatives.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.



PROGRAMME

1) Le rôle du SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Cadre juridique
- Champ d'intervention

2) Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Les enjeux
- Les acteurs internes et externes
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les documents obligatoires

- Le mécanisme d'apparition du dommage
- Les moyens et principes de prévention
- La remontée d'information

3) Protéger de façon adaptée

- Connaître le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants
- Supprimer ou isoler le danger persistant ou soustraire la victime au danger persistant

4) Examiner la victime

- Identifier les signes vitaux
- Prioriser les actions à réaliser en fonction de la situation

5) Alerter ou faire alerter

- Le contenu du message d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

6) Secourir la victime de manière appropriée

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 4 à 10 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : voir planning inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

99%



TAUX DE SATISFACTION

98%